



SÉCURITÉ

Un bilan positif pour la Brigade Propreté Incivilités

Déployée depuis octobre dernier sur tout le territoire d'Aubagne, la brigade Propreté Incivilités (BPI) renforce les actions du service propreté de la Ville.

Publié le 18 juillet 2019

Depuis le 1er octobre dernier, la Brigade Propreté Incivilités, composée de quatre agents répondant aux demandes du Centre de Supervision Urbain, veille au respect du code de la santé publique et de l'environnement. Sur le terrain, du lundi au samedi, de 7h30 à 17h30, à pieds ou à bord de véhicules électriques, la Brigade a un rôle à la fois préventif et dissuasif face aux incivilités récurrentes, telles que les déjections canines, dépôts sauvages sur la voie publique ou encore affichage sauvage. Assermentés, les agents sont habilités à dresser des procès-verbaux lors de constats d'infractions. Des PV dont le montant se chiffre au travers de cinq classifications, allant de 38 à 68 € pour les « petites » incivilités et pouvant atteindre 1 500 € en cas de dépôt sauvage.

260 interventions depuis janvier

« Depuis le début de l'année, la brigade a mené 260 interventions sur sollicitations directes de la population, lesquelles ont donné lieu à 35 procédures », indique Sébastien Lunetta, chef de la Police Municipale. Travaillant en étroite collaboration avec les équipes du dispositif de la Force Rapide d'Action Propreté (FRAP), dont la mission est d'intervenir de manière rapide et réactive sur les dysfonctionnements constatés sur l'espace public, la présence de la brigade suscite déjà nombre de retours positifs de la part des riverains. Notamment concernant les fins de marché, où sa présence au côté du service des emplacements est des plus appréciées.